

Investir aujourd'hui pour préparer La Clusaz de demain

Le Conseil municipal a déterminé un programme d'investissement ambitieux de 84,6 M€ d'ici 2030. Pour garantir la cohérence et la soutenabilité financière des projets, tout s'appuyant sur l'accueil des JOP Alpes 2030 pour obtenir des financements exceptionnels, la Commune s'est dotée d'une Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) 2024-2030.



La PPI 2024-2030 organise les projets dans le temps, en fonction de plusieurs paramètres et avec une montée en puissance progressive. Le pic d'investissement est prévu en 2026, à environ 12,2 M€. À partir de 2027, l'effort reste soutenu : de 9 à 12 M€ par an selon les exercices.

● Trois grands projets inscrits dans la perspective des Jeux 2030

Les JOP Alpes 2030 constituent une opportunité unique de bénéficier d'un soutien financier exceptionnel pour la réalisation de projets déjà envisagés : **le pont de l'Ars, le Pôle Indoor et le projet des Confins.**

Ces opérations représentent 40,7 M€ d'investissement cumulé. Les subventions attendues sont d'environ 31,5 M€, auxquelles s'ajoutent 9,2 M€ de ressources internes mobilisées.

L'objectif des élus est clair : utiliser cette échéance pour accélérer des projets utiles au territoire en veillant à ce que ces investissements ne constituent pas une dette dans le futur.

● Des projets utiles au quotidien des habitants

Au-delà des projets JOP Alpes 2030, la PPI intègre de nombreux investissements liés à la vie quotidienne.

Le projet du cinéma, la maison médicale, la Maison des Habitants... Ces réalisations renforceront **la qualité de vie à l'année, le lien social et l'attractivité de la destination** en créant des lieux de rencontre, de services et d'activités.

La partie déjà réalisée de cette PPI prévoyait la rénovation de l'Espace Aquatique. La fréquentation et les bons chiffres d'exploitation depuis sa réouverture constituent un premier succès pour le territoire.

● Le logement : une priorité pour préserver la vie à l'année

La question du logement est une priorité pour retrouver une dynamique démographique. D'ici 2030, 64 logements seront produits, complétés par des projets de réhabilitation et de valorisation du patrimoine existant, comme l'aménagement des Pénates et l'acquisition du foyer « Les Chardons » pour les travailleurs saisonniers. Un investissement fort des élus pour agir sur l'ensemble de la chaîne du logement. →



Préserver et entretenir le patrimoine communal

● Préserver et entretenir le patrimoine communal

La PPI intègre des investissements indispensables : entretien des bâtiments, voiries, eaux pluviales, véhicules, informatique, patrimoine communal.

Ces investissements récurrents témoignent aussi d'une approche responsable : **développer de nouveaux projets, sans négliger l'entretien de l'existant.**

● Le domaine skiable et le Budget annexe Tourisme

La PPI s'articule avec le Budget annexe Tourisme (BAT), qui concerne le domaine skiable, les pistes, la neige de culture, certaines infrastructures d'accueil et les équipements liés aux activités touristiques.

Conformément au contrat de délégation de service public, 13,8 M€ d'investissements sont prévus qui feront l'objet d'une prise en charge par la SATELC via la redevance d'affermage.

● Stationnement : accompagner l'aménagement du centre village



La PPI intègre également le stationnement, via le Budget annexe Parking. L'opération la plus structurante concerne la création de 81 places de stationnement souterrain au centre du village, en lien avec **l'opération d'aménagement de l'OAP 1**. L'investissement, estimé à 3,15 M€, sera financé par emprunt.

● Une stratégie de financement structurée

La solidité de la PPI repose aussi sur son **plan de financement diversifié** :

- Subventions des partenaires publics :



- Recettes issues de cessions foncières ;
- Autofinancement ;
- Recours ciblé à l'emprunt.

Pour le Budget principal, 14,2 M€ de nouveaux emprunts sont prévus en 2026-2030, sur 52,4 M€ investis.

Le besoin de financement 2026-2030 est évalué à environ 33,65 M€, répartis entre les budgets Principal, Tourisme et Parking.

● Une dette surveillée et une capacité financière à préserver

La Commune a évidemment travaillé sur la soutenabilité de sa dette, avec un objectif d'Excédent brut d'exploitation (EBE) d'environ 2,2 M€ par an à partir de 2027.

L'EBE correspond à la capacité de la Commune à dégager des ressources de fonctionnement avant remboursement de la dette. Un EBE de 2,2 M€ par an permettra de soutenir l'annuité de la dette sur une période courant à minima jusqu'en 2036. **La maîtrise des dépenses, la sécurisation des recettes et la poursuite de la recherche de financements** constituent les principales lignes directrices fixées aux services par les élus.

● Une feuille de route évolutive

Cette programmation 2024-2030 n'est pas un document figé. Elle sera actualisée en fonction de plusieurs critères, mais elle offre aujourd'hui une vision d'ensemble, cohérente et stratégique.

La Clusaz affirme donc une ambition : investir de manière responsable pour améliorer le quotidien, accompagner les grands rendez-vous à venir, préserver l'identité du village et préparer durablement son avenir. ■

→ Finances

Quelques chiffres
clefs pour 2026

La Clusaz, c'est un budget principal
et quatre budgets annexes.

● Budget Principal

Le budget principal est le socle financier de la Commune. Il se divise en deux sections : le fonctionnement et l'investissement.

FONCTIONNEMENT
16,77 M€

Cette section couvre les dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement des services publics de la Commune. Elle inclut :

Fonctionnement des services Dépenses liées aux services municipaux	6,48 M€
Charges de personnel Rémunération des agents municipaux	4,87 M€
Subventions, participations et FPIC (Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) Soutien financier à des projets externes ou partenaires	3,72 M€

INVESTISSEMENT
13,7 M€

Cette section finance les projets structurants pour l'avenir de La Clusaz. Elle inclut :

Projets du plan de mandat Investissements prioritaires pour le développement du territoire	7,87 M€
Entretien du patrimoine Maintenance des infrastructures communales	2,49 M€
Annuité de la dette Remboursement des emprunts contractés par la Commune	1,24 M€

Les recettes du budget principal proviennent principalement des **impôts locaux (7,11 M€)**, des **taxes (3,22 M€)**, des **dotations de l'État (1,94 M€)**, et des **revenus des services (2 M€)**

● Budget annexe Tourisme

Le Tourisme est un pilier économique de La Clusaz. Ce budget finance les infrastructures et services liés à cette activité.

FONCTIONNEMENT : 4 840 616 €
Cette section inclut (en €) :

Fonctionnement des services Dépenses liées à l'exploitation des services touristiques	1 227 854
Charges de personnel	1 855 527

INVESTISSEMENT : 3 040 794 €
Cette section inclut (en €) :

Plan de mandat Projets prioritaires pour le développement touristique	2 023 393
Annuité de la dette	763 115

Les principaux investissements incluent
Louveteau (Family Run) : 215 176 €
Bergerie bas (neige et pistes) : 773 170 €
Ferriaz (bâche de la retenue) : 542 824 €
Travaux d'entretiens pistes/VTT : 841 370 €

Les recettes proviennent des **Secours sur pistes (371 426 €)**, **CCVT (22 873 €)**, **versements de la SATELC (4 261 560 €)** et **emprunts nouveaux (3 000 000 €)**

● Budget annexe Parking

Ce budget est dédié à la gestion des parkings municipaux, un enjeu clé pour la mobilité et l'accueil des visiteurs.

FONCTIONNEMENT : 566 295 €
Cette section inclut (en €) :

Fonctionnement des parkings Dépenses liées à l'entretien et à l'exploitation des parkings	122 296
Charges de personnel	123 895
Intérêts des emprunts Charges financières liées aux emprunts contractés pour les parkings	68 056

INVESTISSEMENT : 467 498 €
Cette section inclut (en €) :

Projets du plan de mandat Projets d'amélioration des infrastructures	83 875
Entretien du patrimoine	188 832
Annuité de la dette	183 100

Les recettes proviennent principalement des **usagers des parkings (527 537 €)** et de la **participation de la SATELC (201 710 €)**

● Budget annexe
Espace Aquatique

Ce budget est consacré à la gestion du snack et des activités de loisirs de l'Espace Aquatique, un équipement essentiel pour les habitants et les visiteurs.

FONCTIONNEMENT : 70 754 €
Cette section inclut (en €) :

Fonctionnement du service Dépenses liées à l'exploitation du snack et des activités de loisirs	31 319
Charges de personnel	24 544

INVESTISSEMENT : 450 €

Cette section finance les projets structurants pour l'avenir de La Clusaz. Elle inclut (en €) :

Projets du plan de mandat Projets d'amélioration du snack et des activités de loisirs	0
Entretien du patrimoine	450

Les recettes proviennent des **usagers (69 984 €)** et de la **participation de la Commune (17 070 €)**

● Budget annexe
Pastoral et Agricole

Ce budget soutient les activités pastorales et agricoles, essentielles pour préserver le patrimoine naturel et rural de La Clusaz.

FONCTIONNEMENT : 58 379 €
Cette section inclut (en €) :

Fonctionnement du service Dépenses liées à l'exploitation des services pastoraux et agricoles	3 609
Charges de personnel	10 830

INVESTISSEMENT : 258 836 €
Cette section inclut (en €) :

Travaux et intégrations Projets d'amélioration des infrastructures pastorales et agricoles	179 742
Annuité de la dette	30 613

Les recettes proviennent principalement des **loyers (22 320 €)** et des **versements de la Commune (40 000 €)**